

## COMMUNE DE THURET

Arrondissement  
de RIOM

tél : 04 73 97 91 58

[mairiedethuret@wanadoo.fr](mailto:mairiedethuret@wanadoo.fr)

Canton  
d'AIGUEPERSE

### **OFFRE D'EMPLOI EN CDD du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2023** **adjoint technique polyvalent**

Pour compléter l'équipe technique de deux agents dans une période d'accroissement de la charge de travail liée à l'entretien des espaces verts, la mairie de Thuret recrute en CDD de trois mois un adjoint technique polyvalent à temps plein pour un début d'emploi au 1<sup>er</sup> avril.

**Candidature à adresser à la Mairie de Thuret jusqu'au mardi 14 mars :**

- par courrier au 1, place de l'église 63260 THURET
- par mail à : [mairiedethuret@wanadoo.fr](mailto:mairiedethuret@wanadoo.fr)

### **Profil/fiche de poste – adjoint technique polyvalent**

- **Missions et activités techniques**
  - Entretien général de la commune
  - Entretien de la voirie communale
  - Entretien des espaces verts et naturels
  - Réalisation de petits travaux, maintenance de premier niveau des bâtiments
  - Application des règles de sécurité
- **Savoir faire**
  - Nettoyer les voies et espaces publics : balayage, ramassage des déchets, nettoyage regards d'eau pluviale, entretien des trottoirs, places...
  - Repérer et signaler les dégradations
  - Désherber manuellement les massifs
  - Tondre les surfaces enherbées
  - Tailler, entretenir les arbustes
  - Entretien le cimetière
  - Identifier et signaler des dysfonctionnements dans les bâtiments publics
  - Petits travaux d'entretien et de maintenance
  - Petites réparations de premier niveau
- **Savoir utiliser des moyens techniques**
  - Véhicule léger, camion-benne
  - Tracteur-tondeuse, remorque
  - Matériels et engins de coupe (debrousailleuse, tondeuse, souffleur)
  - Outillages divers, manuels ou motorisés
- **Horaires, rémunération et conditions d'exercice**
  - CDD à 35 heures annualisées
  - Horaires 7h-12h et 13h-16h
  - Rémunération équivalente au SMIC
  - Travail en équipe de trois personnes
- **Permis B**